

→ CLUB
LOOKÉA

CIRCUITS
NOUVELLES
FRONTIÈRES

LES VOYAGES, C'EST À NOUVEAU PERMIS !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

FORMALITÉS VOL ALLER – JORDANIE*

Pour se rendre en Jordanie vous devrez présenter :

- Un QR code obtenu en s'inscrivant sur le site [Visit Jordan](#) .
- Le **formulaire de déclaration sur l'état de santé** qu'il convient d'imprimer, de compléter et de présenter à l'embarquement.
- Le **résultat négatif d'un test PCR effectué dans les 72 heures** précédant l'embarquement. **Un second test PCR est réalisé à l'arrivée en Jordanie**, à l'exception des passagers ayant obtenu un certificat de vaccination complet en version électronique ou papier en langue anglaise ou arabe. Les autorités Jordaniennes considèrent que le schéma vaccinal doit comporter deux injections pour être complet (le schéma français permettant aux personnes ayant contracté la covid-19 de bénéficier d'une seule injection n'est pas reconnu), à l'exception du vaccin Johnson&Johnson qui ne comprend qu'une injection. Tous les vaccins reconnus par l'OMS sont acceptés. Les passagers non vaccinés doivent payer leur test PCR par le biais du site [Visit Jordan](#). Les tests PCR ne sont pas requis pour les enfants de moins de 5 ans.
- Une **attestation d'assurance santé internationale** attestant de la prise en charge en cas de contamination à la COVID-19, en langue anglaise.

FORMALITÉS VOL RETOUR*

- Fournir un certificat de vaccination **avec le schéma vaccinal complet** (Le schéma vaccinal est considéré comme complet 28 jours après l'administration d'une dose pour le vaccin Janssen, 7 jours après l'administration d'une deuxième dose pour les autres vaccins – Pfizer/Comirnaty, Moderna, AstraZeneca/Vaxzevria/Covishield – ou 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection)).

Pour les voyageurs non vaccinés ou n'ayant pas réalisé le schéma vaccinal complet :

- Fournir les résultats d'un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72h avant votre départ. Ces tests pour le retour sont obligatoires pour toute personne de douze ans ou plus.

Vous devez également présenter à l'enregistrement de votre vol à l'aéroport l'attestation sur l'honneur disponible [ici](#).

PASSEZ DE TRÈS BELLES VACANCES !

*Toutes ces informations vous sont données à titre indicatif et peuvent évoluer sans préavis selon les pays. Informations valables pour des vols directs de/vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires.

Date de la dernière mise à jour : 03/09/2021. TUI France IM 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474. Crédit photo : Gettyimages.

